
PROGRAMME DE FORMATION

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (ADR)

PUBLIC

Conducteurs transportant des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes.

OBJECTIFS

Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses, conformément aux prescriptions du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté Français. **Cette formation est nécessaire avant d'accéder à toute spécialisation.**

CODE CPF : 138497

PROGRAMME DE FORMATION

PRESENTATION DU STAGE ET ORGANISATION

Objectifs pédagogiques
Les différentes formations - déroulement
Certification - Obligations
Evaluation des connaissances initiales

PRESENTATION DES MATIERES

OBJETS ET PORTUITS A TRANSPORTER

Caractéristiques générales des matières
Définition des risques pour l'homme et l'environnement
Nature des dangers - Expériences

REGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES

A.D.R. - Arrêté français

CLASSIFICATION ET IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES

Cas des transports internationaux
Exemptions et dispenses d'application

MODES DE TRANSPORTS ET CONDITIONNEMENT

Emballage, étiquetage des marchandises en colis
Application des différents règlements

SIGNALISATION DES VEHICULES

Panneaux orange - Etiquettes danger
Règles générales, cas particuliers et dérogations

MESURES DE SURETE

RISQUE SPECIFIQUE : LE FEU

Théorie de la combustion
Dangers associés au feu
Nature et comportement des feux

EXERCICE D'EXTINCTION DE FEUX REELS

CHARGEMENT - DECHARGEMENT

Calage - Arrimage des matières conditionnées
Interdictions de chargement en commun
Responsabilité du transporteur

EQUIPEMENT SPECIFIQUE DES VEHICULES

Les véhicules de transport de produits conditionnés
Généralités sur les véhicules citernes, les bennes et les transports spéciaux

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

Pour le conducteur, le véhicule, le transport effectué
Dispenses - Cas particuliers

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Statistiques - Cas concrets - Comportement
Intervention en cas d'accidents, matériel d'intervention

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DU CONDUCTEUR

Conscience et connaissance de l'application des règlements
Hygiène de vie - Alcoolémie - Drogues
Effets sur le comportement du conducteur

CONDUITE DES VEHICULES

Principe de conduite préventive - Signalisation
Vitesse - Restrictions de circulation
Circulation dans les tunnels
Surveillance des véhicules

CODE DE LA ROUTE

APPLICATION A DES CAS SPECIFIQUES

Déchets - Gaz conditionnés - Phytosanitaires

CONTRÔLE FINAL DES CONNAISSANCES EVALUATION DE LA FORMATION